



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER CONFIRME LA PRÉSENCE D'UNE MINÉRALISATION CUPRIFÈRE SUR LE PROLONGEMENT SUD-OUEST DE SA PROPRIÉTÉ CEDAR BAY

Toronto, Ontario – 24 juillet 2024 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV: DCMC; OTCQB: DRCMF; FRA: DCM) a réalisé deux forages totalisant 1 392 mètres qui ont permis de prolonger la zone Sud-Ouest de l'ancienne mine de cuivre-or Cedar Bay située dans le camp minier de Chibougamau, à environ 5 kilomètres de route de son usine Copper Rand.

La zone Sud-Ouest est située à 300 mètres au sud-ouest de la zone Principale de la mine Cedar Bay et a été partiellement développée à la fin des années 1960 par Campbell Chibougamau Mines Limited (« Campbell ») sur deux niveaux (114 mètres et 200 mètres) jusqu'à la limite de la propriété avec Patino Mining. Les meilleurs résultats du programme de forage de Campbell dans la zone Sud-Ouest comprenaient 2,56 % Cu sur 5,2 mètres, 2,22 % Cu sur 3,9 mètres et 1,3 g/t Au sur 3,9 mètres¹. Le prolongement potentiel de la zone Sud-Ouest de Cedar Bay vers le sud-est n'a jamais été testé par Patino Mining et les sociétés ultérieures qui contrôlaient ce terrain. Au total, environ 1 080 mètres de longueur latérale n'ont pas été testés jusqu'à la faille du lac Doré.

Les deux forages réalisés par Doré Copper et ciblant la zone Sud-Ouest au sud-est ont recoupé deux zones de minéralisation cuprifère à l'intérieur de fortes zones de cisaillement ductiles avec une altération hydrothermale intense. Le sondage CDR-24-09 a recoupé 1,06 % Cu et 20,7 g/t Ag sur 1,6 mètre, y compris 2,82 % Cu, 54,8 g/t Ag et 0,33 g/t Au sur 0,6 mètre, à une profondeur verticale de 320 mètres. La zone minéralisée est caractérisée par une forte altération envahissante en carbonate-chlorite-séricite avec de la chalcopryrite et de la pyrrhotite semi-massives en bandes associées à des veinules de quartz. Le sondage CDR-24-10 a recoupé une large structure de cisaillement de +130 mètres (épaisseur vraie) caractérisée par une altération filonienne de chlorite noire et de carbonate envahissante à partir d'une profondeur verticale de 449 mètres. La minéralisation cuprifère a été recoupée à une profondeur verticale de 380 mètres avec 1,70 % de Cu et 2,03 g/t Au sur 0,40 mètre, caractérisée par des disséminations et des granules de chalcopryrite dans une bande discontinue d'oxyde de fer massif. La forte empreinte de l'altération recoupée dans le sondage CDR-24-10 dans les roches anorthosiques à gabbroïques est typique du système magmatique-hydrothermal du Complexe du Lac Doré et est interprétée comme un indicateur de la proximité des corps minéralisés du camp minier central de Cu-Au.

La Société prévoit effectuer des levés géophysiques en fond de trou afin de localiser des conducteurs plus puissants à proximité et le long de la structure, puisque le premier sondage ne l'a peut-être pas traversée. La forte empreinte de l'altération intersectée dans le deuxième sondage est prometteuse, car elle indique qu'environ 400 mètres de longueur latérale n'ont pas été testés en direction de la faille du lac Doré.

Doré Copper a reçu une subvention du gouvernement du Québec d'environ 182 000 \$CA pour le programme de forage et la caractérisation géométallurgique. Cette subvention a été offerte dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques 2021-2024 (PSEM-MCS), qui est supervisé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a commenté : « *Nous avons confirmé le prolongement de la structure Sud-Ouest de Cedar Bay vers la faille du lac Doré dans deux sondages, incluant 1,06 % Cu et 20,7 g/t Ag sur 1,6 m. Nous sommes emballés par la forte altération dans une large zone de cisaillement typique des grands corps minéralisés en cuivre-or du camp, y compris les mines Copper Rand et Cedar Bay de Doré Copper. La prochaine étape consistera à réaliser un levé géophysique de fond de trou (pulse EM) afin d'identifier le potentiel de zones minéralisées plus importantes le long de la structure, suivi de forages supplémentaires. Nous aimerions également remercier le gouvernement du Québec pour la subvention à l'exploration et son soutien au développement du secteur des minéraux critiques et stratégiques dans la province.* »

Mine Cedar Bay

La mine Cedar Bay a été exploitée de 1958 à 1990 et a produit 3,9 millions de tonnes à une teneur de 1,56 % Cu et 3,22 g/t Au². Le minerai de la mine a été traité à l'usine Copper Rand, située à 5 kilomètres de route. Le gisement a été exploité jusqu'à une profondeur de 670,5 mètres et le puits existant s'étend jusqu'à une profondeur de 1 036 mètres.

Doré Copper a réalisé quatre sondages (incluant les coins) totalisant 4 842 mètres en 2018 et a rapporté une ressource indiquée de 130 000 tonnes à 9,44 g/t Au et 1,55 % Cu, et une ressource présumée de 230 000 tonnes à 8,32 g/t Au et 2,13 % Cu (date effective du 31 décembre 2018)³. En 2020, la Société a réalisé 9 025 mètres de forage et a prolongé avec succès un certain nombre de lentilles minéralisées (10-20A et 10-20B).

Tableau 1. Faits saillants des analyses du programme de forage 2024 sur le prolongement SO de Cedar Bay

Sondage	Azimut/ pendage	De (m)	À (m)	Largeur ¹ (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Zone
CDR-24-09	227°/47°	97,0	97,7	0,70	1,95	9,90	0,22	inconnue
		200,4	201,0	0,60	1,42	2,10	0,11	inconnue
		575,3	576,9	1,60	0,12	20,68	1,06	SO1
Incluant		575,7	576,3	0,60	0,33	54,80	2,82	SO1
CDR-24-10	190°/47°	757,2	757,6	0,40	2,03	1,50	1,70	SO2
		762,0	762,7	0,70	1,27	0,35	0,16	inconnue

1. L'épaisseur vraie des structures recoupées est estimée à environ 65-80 % de la largeur du sondage pour le prolongement SO de Cedar Bay.

Figure 1. Vue en plan de la propriété Copper Rand montrant la cible SO de Cedar Bay

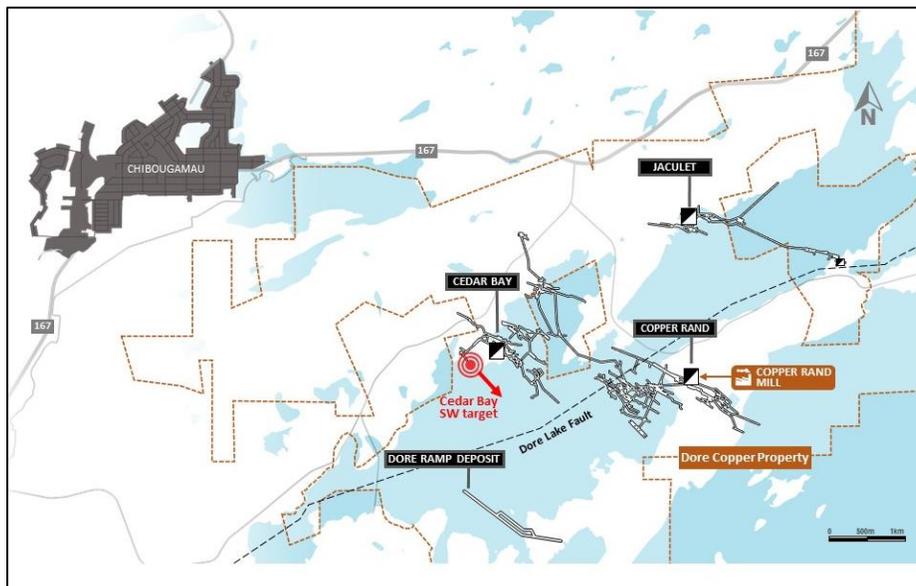
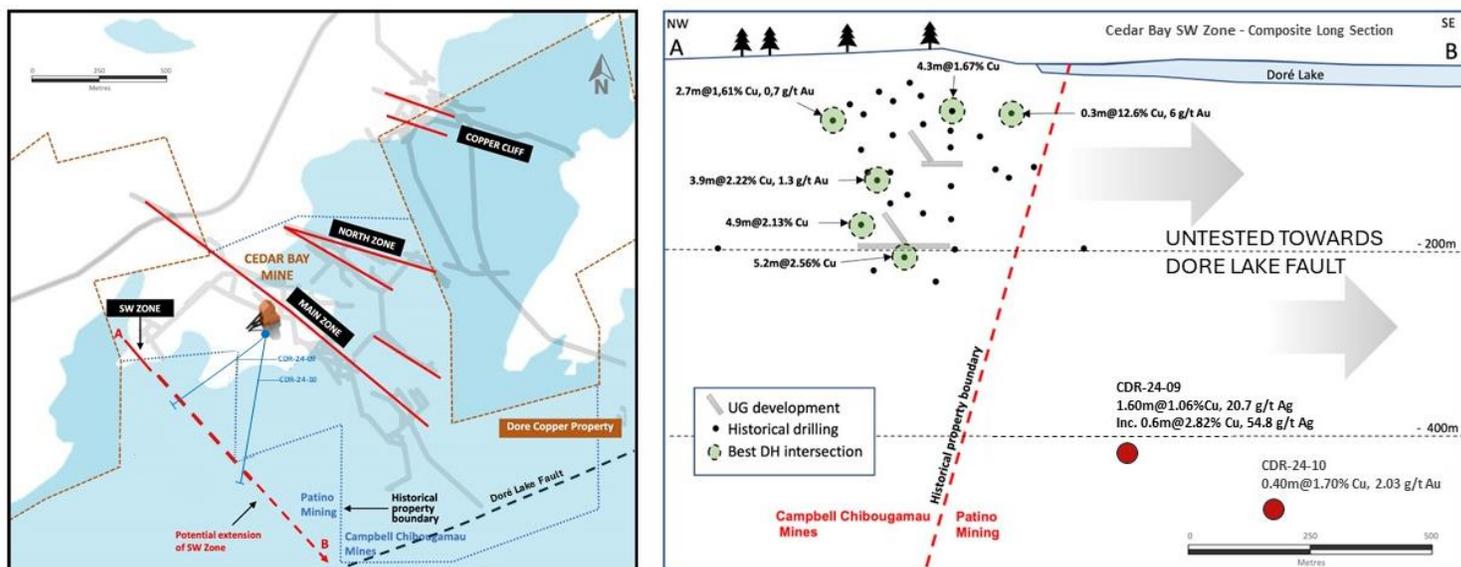


Figure 2. Vue en plan et coupe longitudinale du prolongement de la zone Sud-Ouest de Cedar Bay



Forages et contrôle de la qualité

La Société utilise Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau Ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons (demi-carottes de taille HQ) et l'analyse par pyroanalyse ont été effectuées par ALS Canada Ltd. (« ALS ») à Val-d'Or, Québec, et l'analyse ICP multi-éléments a été effectuée à ALS à Vancouver, C.-B. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 70 % passant 2 mm, divisés en 250 g, et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons sont analysés par pyroanalyse pour l'or (Au) (50 g) et par Aqua Regia ICP-AES pour les éléments clés (Ag, Cu, Mo). Les échantillons titrant >10.0 g/t Au sont ré-analysés avec une finition gravimétrique en utilisant une charge de 50 g.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du géologue principal. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % des échantillons totaux et 2 % de duplicata de carottes prélevés sur des carottes divisées en deux) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de 3 écarts types de la valeur certifiée. Les duplicatas sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Youssef Ahmadou, M.Sc., P.Geo., géologue d'exploration principal de la Société et personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse.

La personne qualifiée (« PQ ») de la Société n'a pas vérifié les données analytiques des échantillons historiques présentées dans le présent communiqué. Bien que la Société ait obtenu tous les documents historiques, y compris les données analytiques des anciens propriétaires de la propriété et de diverses bases de données gouvernementales, la Société n'a pas vérifié de manière indépendante les résultats de l'échantillonnage historique.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand³. La Société a publié son EEP en mai 2022 et procède actuellement à une étude de faisabilité.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or². Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : ernest.mast@dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : laurie.gaborit@dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/DoreCopperMiningCorp)
Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)
Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

1. Référence : Section longitudinale de la zone Bunkhouse (Cedar Bay SO) (Campbell Chibougamau Mines Ltd 1976).
2. Sources de données sur la production historique : *Economic Geology*, v. 107, pp. 963-989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).
3. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. Le rapport technique a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultants pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, la capacité de la Société à atteindre son objectif de production, le début, le moment et l'achèvement d'une étude de faisabilité, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.